

## Délibérations du conseil municipal le mardi 9 juin 2020 à 21h

- 2020-06-99 Tous les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la résolution permettant la tenue de la séance à huis clos
- 2020-06-100 Les membres du conseil sont d'accord avec l'ordre du jour présenté et l'ajout de trois points aux affaires diverses.
- 2020-06-101 Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2020 est adopté, tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu.
- 2020-06-102 Adoption des comptes à payer, tous les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance et en accord avec l'adoption de la liste des comptes à payer.
- 2020-06-103 Les états financiers au 31 mai 2020 sont adoptés. Les dépenses atteignent 39,75 % du budget adopté pour 2020. Une question quant au montant de 94 000 \$ au niveau des recettes qui correspond au remboursement d'une partie des taxes agricoles émis par le MAPAQ .
- Correspondance : Demande de don présentée par le Camp Val Notre-Dame puisque le souper bénéfique annuel a été annulé considérant la situation du Covid 19. Considérant que la municipalité n'a pas instauré de programme spécial pour venir en aide aux organismes de son territoire, que la municipalité aura à absorber des pertes aussi de son côté, que la municipalité ne calcule pas d'intérêts et pénalités sur les taxes jusqu'à nouvel ordre, le conseil restreint ses dons, donc la demande est rejetée.
- 2020-06-104 Présentation des états financiers du Comité des Loisirs de Hérouxville pour l'année 2019. Des explications sont données par madame Carole Hubert Ruel, trésorière des loisirs et conseillère municipale. Les détails des recettes et des dépenses peuvent être consultés sur demande. Le conseil municipal accepte les états financiers tels que présentés.
- 2020-06-105 Le conseil approuve l'achat de 10 calendriers historiques auprès de « Appartenance Mauricie » au coût de 10 \$ par calendrier.
- 2020-06-106 Le conseil autorise la demande de prix pour le traçage des lignes des chemins et rues de son territoire .

- 2020-06-107 Le conseil accepte de vendre le terrain numéro 16 du développement « Crête et Gervais » et autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat notarié à intervenir entre les parties. Il faut noter que 2 offres avaient été déposées pour le même terrain, donc, la notion de premier arrivé, premier servi a été appliqué.
- 2020-06-108 Le conseil accepte l'amnistie temporaire des frais de retard pour éviter de manipuler de l'argent au temps de la Covid-19. La date d'application est à compter du 17 mars.
- 2020-06-109 Le conseil accepte de signer l'entente à intervenir avec la MRC de Mékinac pour la gestion des travaux d'entretien de la branche BIGUE de la rivière noire en conformité avec les dispositions de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC de Mékinac.

#### Affaires diverses

- 2020-06-110 En respect au Code la sécurité routière, le conseil accepte de déplacer le panneau d'arrêt à l'intersection de la route 153 et de la rue Rocheleau.
- 2020-06-111 Le conseil autorise les dépenses pour l'amélioration du petit parc au coin des rues Saint-Pierre et de l'Église. Le dévoilement du nom donné au parc sera fait plus tard à la fin de l'été.
- 2020-06-112 Dans le but d'améliorer le développement domiciliaire des rues Crête et Gervais, la municipalité procédera à l'achat d'un terrain appartenant à M. Adrien Gervais connu comme étant une partie du lot 4 946 014. Le conseil autorise la signature de l'acte de vente à intervenir.

#### Questions

Rue Odilon : la limite de vitesse n'est pas respectée, demande pour installer des balises comme dans la rue Gagnon, présence de poussière parce qu'il n'y a pas eu de chlorure de calcium d'épandue et à quand la réouverture des parcs.

- 2020-06-113 La levée de la séance a lieu à 21h20.